

FOIRE AUX QUESTIONS

Donner la parole aux Ontariens sur le projet Énergie Est

1. Pourquoi le gouvernement a-t-il demandé à la CEO de mener des consultations sur une question relevant de l'Office national de l'énergie (ONE)?

Le ministre de l'Énergie a demandé à la CEO d'entreprendre cet examen afin de s'assurer que les opinions de la population ontarienne sont entendues relativement à ce très important projet national lorsque le gouvernement de l'Ontario interviendra aux audiences de l'ONE.

2. Pourquoi la consultation n'a-t-elle pas été réalisée par le gouvernement de l'Ontario?

La Commission de l'énergie de l'Ontario est un organisme de réglementation qui supervise les secteurs du gaz naturel et de l'électricité en Ontario. En plus de posséder une expertise dans les domaines de l'économie, de l'établissement des prix de l'énergie, de l'ingénierie et des questions environnementales, elle a aussi une réputation bien établie d'indépendance, d'équité et de transparence.

3. La Commission de l'énergie de l'Ontario a-t-elle le pouvoir d'approuver ou de rejeter le projet Oléoduc Énergie Est proposé?

Non. Le projet Oléoduc Énergie Est proposé relève exclusivement de la compétence du gouvernement fédéral. L'Office national de l'énergie examine les propositions concernant la conversion ou la construction de pipelines. Le Conseil des ministres fédéral a le dernier mot concernant la construction de nouveaux pipelines.

4. Étant donné l'examen que vous avez fait sur le projet Énergie Est, pensez-vous qu'il devrait être autorisé?

Nous n'avons pas à donner notre avis concernant l'autorisation d'aller de l'avant avec le projet. Le gouvernement nous avait demandé de mener des consultations et de donner un avis sur Énergie Est du point de vue de l'Ontario, en examinant un certain nombre de répercussions potentielles.

5. Combien de temps la consultation a-t-elle duré?

Nous avons divisé la consultation sur le projet Énergie Est en deux parties. La première partie de la consultation a commencé en janvier 2014. Nous avons invité la population à partager ses opinions sur le projet Énergie Est. Nous avons aussi

invité des organismes locaux à faire des présentations pour orienter les discussions.

Les rencontres de la deuxième partie ont commencé en janvier 2015. Nous sommes retournés dans les collectivités et avons partagé les évaluations préliminaires de nos conseillers techniques.

6. De quelle manière la CEO a-t-elle conçu le processus de consultation et d'examen?

Comme nous voulions nous assurer que les opinions de la population ontarienne et des collectivités autochtones étaient entendues, nous avons établi deux principes importants pour notre consultation. Nous avons d'abord décidé que les gens n'auraient pas à venir à Toronto pour faire connaître leurs opinions; au lieu de cela, nous nous déplacerions dans les collectivités et écouterions la population établie le long du tracé de l'oléoduc. Deuxièmement, nous croyions qu'il était important de retourner dans les collectivités et de partager les travaux de nos conseillers techniques, en offrant aux participants la chance de poser des questions.

7. Combien de personnes ont-elles participé?

Près de 2 300 personnes ont participé au processus de la première étape en se présentant à des rencontres, en s'inscrivant aux alertes par courriel ou en nous faisant parvenir des propositions écrites. Plus de 10 700 personnes ont participé à la deuxième étape.

8. Pourquoi avez-vous tenu une deuxième série de rencontres communautaires? Pensiez-vous entendre des propos différents?

Nous avons parlé aux Ontariennes et aux Ontariens afin de comprendre ce qui constituerait selon eux les répercussions et les avantages importants pour leurs collectivités. Nous croyions qu'il était important de tenir une deuxième série de rencontres communautaires afin de donner à ces mêmes collectivités une idée préliminaire des conclusions de notre consultation, et de la manière dont leurs opinions avaient été intégrées.

9. Comment avez-vous choisi les collectivités que vous avez visitées?

Nous avons choisi des collectivités de différentes tailles le long du tracé proposé pour l'oléoduc. Les rencontres avaient lieu dans des régions où on proposait de construire de nouvelles installations, ainsi que dans des régions où on proposait de convertir un gazoduc existant.

10. Comment la CEO a-t-elle choisi ses conseillers techniques?

Les personnes qui ont agi comme conseillers techniques durant la consultation et l'examen sont des experts bien en vue dans leurs domaines respectifs. Ils ont fourni des renseignements techniques et généraux devant être tenus pour compte par la Commission, les membres du public, les intervenants et les collectivités des Premières Nations et métisses. La Commission a ensuite utilisé leurs analyses

techniques, ainsi que la réponse des collectivités pour aider à formuler l'avis qu'elle destinait au gouvernement.

11. Pourquoi n'avez-vous pas simplement demandé des observations écrites?

La Commission voulait s'assurer que les gens qui voulaient participer au processus le pouvaient. Tenir des rencontres interactives à l'échelle locale signifiait que la population n'avait pas à se déplacer à Toronto pour être entendue.

12. Pourquoi la consultation a-t-elle été si longue?

Premièrement, nous devions attendre que TransCanada dépose sa demande. Cela a pris un certain temps. Aussi, le gouvernement nous a demandé d'entreprendre une consultation vaste et transparente mobilisant directement les collectivités locales, des Premières Nations et métisses, et leur laissant le temps de faire des présentations orales et écrites. Il s'est agi de l'examen le plus exhaustif jamais entrepris par la CEO.

Nous avons visité sept villes le long du tracé de l'oléoduc dans le Nord-Ouest, le Nord et l'Est de l'Ontario, rencontrant des résidents locaux, ainsi que les Premières Nations et les Métis, afin d'obtenir leurs opinions.

13. Où puis-je trouver de la documentation générale sur la consultation?

Nous avons créé un site Web spécial http://www.ontarioenergyboard.ca/html/oebenergyeast/index_fr.cfm#.VcynbbWVouU, afin que vous puissiez le consulter. Dans ce site Web, nous avons affiché des renseignements concernant les rencontres communautaires et avec les Autochtones, des résumés de ce que nous avons entendu lors de ces rencontres, ainsi que les rapports de nos conseillers techniques.

14. Quelles sont les préoccupations les plus importantes de la population concernant le projet Énergie Est?

Les préoccupations les plus importantes concernent la sécurité de l'oléoduc, ainsi que les répercussions que pourrait avoir Énergie Est à l'échelle locale sur les lacs, les rivières et l'eau potable en cas de déversement.

Deuxièmement, les résidents et les services publics de l'Est ontarien sont inquiets que la conversion dans le cadre du projet Énergie Est de gazoducs desservant actuellement l'Est de la province afin qu'ils transportent du pétrole brut entraîne une diminution dans l'approvisionnement en gaz naturel et une augmentation du prix de cette ressource.

Les membres des collectivités des Premières Nations et des Métis sont préoccupés par le non-respect de leurs droits ancestraux et conférés par traité.

Finalement, les résidents qui habitent près de l'oléoduc veulent être impliqués et informés sur une base continue de ce qui entoure la construction et l'exploitation de l'oléoduc. Une consultation continue doit faire partie de l'approche temporelle pour l'exploitation d'Énergie Est.

15. Dans votre rapport, vous dites que les risques l'emportent sur les avantages. Pourquoi?

Il y a un certain nombre de risques qui nous préoccupent. Nous sommes évidemment préoccupés par les dommages qui pourraient être causés aux rivières et aux lacs de la province en cas de déversement. Les dommages pourraient être encore plus graves parce que l'oléoduc transporterait du pétrole brut plutôt que du gaz naturel.

Nous attendons toujours que TransCanada fournisse davantage de renseignements au soutien de sa demande afin de voir si elle respecte les exigences du gouvernement concernant l'existence des normes techniques de sécurité publique et de protection de l'environnement les plus élevées qui soient offertes pour Énergie Est.

Nous sommes également préoccupés par le fait qu'en convertissant l'un des gazoducs actuels de TransCanada afin qu'il transporte du pétrole brut au lieu de gaz naturel, il y aura vraisemblablement une réduction dans l'approvisionnement et une augmentation du prix du gaz naturel nécessaire pour satisfaire à la demande dans l'Est ontarien.

Quant aux avantages, les avantages économiques seront vraisemblablement modestes, ce qui n'est pas inhabituel pour les projets de pipeline. Ceux qui tirent le plus profit des pipelines sont les collectivités publiques qui injectent le produit dans la canalisation et celles qui le prélèvent.

16. S'il doit y avoir un meilleur équilibre, quels sont les avantages qui devraient être augmentés?

C'est un élément que le gouvernement et TransCanada doivent tenir en compte. Nous avons fait une consultation et un examen sur la demande et avons examiné les questions posées par le ministre. Cet examen a conclu que les avantages économiques pour l'Ontario seront vraisemblablement modestes.

17. Quelles sont les collectivités qui se sont déclarées en faveur du projet durant les consultations?

Des participants de plusieurs discussions communautaires – ainsi que des participants qui avaient fourni des observations écrites – croyaient que la construction des stations de pompage et de l'infrastructure connexe le long de

l'oléoduc proposé allait générer des emplois locaux à court terme, alors que l'entretien continu de l'oléoduc allait fournir des emplois locaux à long terme.

Par exemple, les emplois qui seraient créés en convertissant le pipeline et en construisant les stations de pompage ont été mentionnés lors des rencontres communautaires à Cornwall, Thunder Bay et Timmins. Plusieurs organismes qui ont fourni des observations écrites (notamment des représentants de l'industrie du pétrole, des organismes de construction et de fabrication, des représentants d'une chambre de commerce régionale et certaines administrations municipales le long du tracé de l'oléoduc proposé) croyaient que le projet Énergie Est fournirait des avantages économiques.

18. TransCanada n'a pas encore déposé de demande complète. Comment pouvez-vous faire ces recommandations sans avoir consulté de demande complète?

Nous croyons que notre rapport constitue une base que le gouvernement peut utiliser pour réaliser un examen plus poussé du Projet. Nous avons recommandé un certain nombre de mesures qui devraient être prises selon nous par TransCanada. Cet avis demeure valide, peu importe où en est TransCanada dans le processus devant l'ONE.

19. Réexaminerez-vous le projet Énergie Est lorsque TransCanada aura déposé une demande complète, afin de voir si elle répond aux normes techniques les plus élevées qui soient?

Il nous a été demandé de consulter la population ontarienne sur les questions qu'elle croit importantes pour aider à orienter la participation du gouvernement de l'Ontario au processus de l'ONE. C'est ce que nous avons fait dans le cadre de notre examen et de notre consultation. Le rapport donne au gouvernement un avis qu'il peut utiliser lorsqu'il comparaitra devant l'Office national de l'énergie.

20. Ne devrions-nous pas regarder ce projet d'un point de vue canadien? Est-ce que ceci n'est pas en contradiction avec les principes de la stratégie énergétique canadienne récemment annoncée?

L'ONE regardera ce projet d'un point de vue national. Le gouvernement nous a demandé d'analyser ce projet d'un point de vue ontarien. Nous avons fait cela afin de nous assurer que le gouvernement sache ce que la population ontarienne dit concernant ce projet alors qu'il se prépare à intervenir lors de l'audience devant l'ONE.